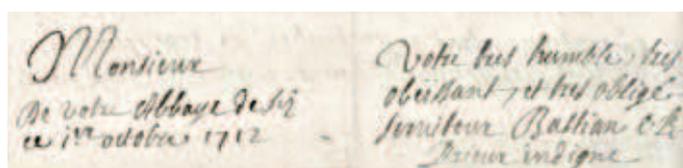


Lettre autographe en latin du chanoine Antoine Bastian (1659-1740), prieur de l'Abbaye Notre Dame de Sixt datée du 1^{er} octobre 1712. Source : Archives Abbaye de Saint-Maurice, CHA 66/3/18 et 19.

à Peillonex, fut d'abord capucin ; Voltaire (1694-1778) avec qui il entretint des contacts à Ferney, le dénonça comme « un misérable capucin, très digne, (qui) s'étant échappé de son couvent en Savoie et s'étant réfugié chez moi, m'a volé, au bout de deux ans, des manuscrits, de l'argent et des bijoux » ! Selon Monseigneur Jean-Pierre Biorde (1719-1785), évêque de Genève-Annecy de 1764 à 1785, « nommé gardien à Chambéry », « par ordre du roi il fut relégué à un autre couvent, comme notoirement affilié à la franc-maçonnerie ». Il fut en effet « gardien », c'est-à-dire supérieur en 1765 du couvent des Franciscains de l'Observance dite de Sainte-Marie-l'Égyptienne, à Chambéry²⁷ et ce fut avant les troubles révolutionnaires qu'il fut muté au couvent des Cordeliers (franciscains) de Cluses²⁸ pour ses idées proches de celles des autres membres de sa famille, eux aussi franc-maçons, comme nous le verrons. Enfin, un dernier religieux de ce réseau familial fut le révérend Claude André Cucuat (vers 1744- 4/10/1804), docteur de la Sorbonne, chanoine au chapitre de Genève, curé du Mont-Saxonex, recteur de la Chartreuse du Reposoir, dont la mère était Balthazarde Bastian, épouse du notaire Cucuat de Cluses²⁹.

Il apparaît ainsi que parallèlement à l'accès au notariat, les Bastian de Peillonex devinrent au XVIII^e siècle une fraction influente du clergé régulier et séculier, local et régional, en particulier avec la direction du prieuré de



Peillonex de 1672 à 1743 et celle de l'abbaye de Sixt de 1698 à 1730. Cela dénote un réseau familial de notaires et de clercs appartenant dès le XVII^e siècle aux fractions éclairées de la population, dominant aisément le latin et le français pour certains d'entre eux, comme le laissent voir les lettres rédigées en 1712 par le chanoine Antoine Bastian (1659-1740) de Peillonex, alors prieur de l'abbaye augustinienne de Sixt.

Dès lors, les membres du réseau familial se déployèrent principalement comme notaires, juristes et politiciens en devenant « une famille honorablement connue à Bonneville, venue du village de Peillonex où ils occupaient au XVII^e siècle des postes importants au Prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin de Peillonex ». Dès le tournant du XVIII^e siècle, ils furent même identifiés comme « une des familles les plus puissantes de la Savoie du Nord »³⁰ entre Bonneville, Annecy et Frangy (dans le Val des Usses, en Genevois), ceci à la faveur des bouleversements politiques liés à l'invasion française de la Savoie en 1792, à l'occupation autrichienne de la Savoie en 1814-1815, et à son retour dès 1815 dans le royaume sarde jusqu'à son annexion par la France en 1860. Il s'agissait d'un réseau familial d'avocats-notaires

27 - *Revue Savoisienne*, 1918, t.52, p.122-123 ; *Mémoires et documents, Société savoisienne*, 1895, p.412.

28 - MDAS 1888, t.11, p.183.

29 - MDAS 1895 (T18), p.457.

30 - Guichonnet 1982, p.181.